

**AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 10 février 2026
N. réf : 10.01.02/JL

Préavis N° 03/2026

DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU LOGICIEL GED

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 95'000.- pour l'achat d'un nouveau logiciel de Gestion électronique des documents (GED) ainsi que son déploiement au sein de l'administration communale.

2. CONTEXTE

Lors de la législature 2011-2016, la Municipalité a pris la décision d'opter pour la gestion numérique des documents. Dans ce contexte, l'acquisition d'un logiciel de Gestion électronique des documents devenait une nécessité qui est devenu réalité en 2014.

En 2023, l'ensemble des archives électroniques ont été rapatriées dans le programme Urbanus qui possédait sa propre GED, laquelle a toutefois très rapidement montré ses limites.

Les connexions avec le programme Urbanus seront arrêtées en juin 2026 et il ne sera dès lors plus possible d'accéder aux documents archivés par ce biais, d'où la nécessité d'acquérir un nouveau programme.

3. ACCOMPAGNEMENT

La mise en place d'une GED n'est pas chose facile. De nombreux fournisseurs proposent leurs services et il est primordial de pouvoir compter, dès le départ, sur

un module structuré tout en s'assurant que l'ensemble des anciens documents reste accessible facilement.

Partant de ce constat, la Municipalité a fait appel à la société DocuTeam, spécialisée dans l'archivage et ayant une grande expérience dans le domaine de la gestion électronique des documents. Un mandat lui a été confié pour accompagner l'ensemble du processus notamment :

- La rénovation du plan de classement en y intégrant des délais de conservation
- Un soutien à l'évaluation et l'acquisition d'un système de GED
- L'élaboration du cadre normatif
- L'accompagnement pour la migration
- La préparation de la formation et de l'encadrement
- L'organisation et la réalisation de la formation
- La coordination et le pilotage du projet.

Un tel accompagnement permettra la mise en place d'un outil fonctionnel et durable, indispensable au bon fonctionnement des affaires communales.

4. LOGICIEL

Plusieurs fournisseurs ont été contactés, avec un cahier des charges strict, afin de leur demander leurs conditions.

Los de la rédaction du présent préavis, le processus est toujours en cours et le choix de la Municipalité n'a pas encore été arrêté. Les informations fournies prévoient toutefois des coûts à hauteur de CHF 50'000.-.

Bien entendu, la Municipalité se basera sur plusieurs critères pour prendre sa décision, notamment la capacité du fournisseur à reprendre l'ensemble des données archivées et à les rendre facilement accessibles. En ce sens, elle pourra compter sur l'expérience de la société DocuTeam.

5. COÛTS ET FINANCEMENT

Les coûts estimés sont les suivants :

Mandat d'accompagnement

- Volet structure (70 heures)	CHF	13'620.-
- Volet cadre normatif (20 heures)	CHF	3'460.-
- Volet mise en œuvre (110 heures)	CHF	21'400.-
- Frais de transport	CHF	430.-
TOTAL TTC	CHF	<u>38'910.-</u>

Acquisition et mise en place du logiciel GED

- Acquisition	CHF	50'000.-
- Extraction des données archivées	CHF	5'000.-
- Divers et imprévus	CHF	1'090.-

Total du crédit demandé	CHF	95'000.-
--------------------------------	------------	-----------------

6. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 17 mars 2026

- Vu** le préavis N° 03/2026
- Où** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

PREND ACTE

- **De l'amortissement** de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir :
 - o 5 ans pour les logiciels et matériel informatique

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à mettre en place le processus d'acquisition d'un nouveau logiciel GED
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 95'000.-
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 10 février 2026 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 17 mars 2026.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Frédéric Blum



La Secrétaire :



Janick Lenoir

Délégué municipal :
- M. Frédéric Blum